Mot du bourgmestre

Madame,
Monsieur,
Chers concitoyens,

Vous avez devant vous la deuxième parution 2010 de notre bulletin communal. Différents sujets y sont abordés, dont notre plan de cohésion sociale. Ce plan est un dispositif visant à soutenir les communes wallonnes qui s'engagent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel.
En plus des différents thèmes, qu'ils soient éducatifs, environnementaux, sécuritaires ou sportifs, vous pourrez découvrir le riche programme des manifestations de l'été dans notre commune.
De ces événements, j'en retiendrai un en particulier : l'inauguration du Ravel reliant Trois-Ponts à Waimes en transitant par Malmedy. Il s'agit d'un outil touristique important au fil duquel les touristes, les sportifs, les familles pourront découvrir notre belle commune.
C'est avec plaisir que je vous convie à l'inauguration de ce nouveau tronçon le samedi 3 juillet. A cette occasion, diverses associations locales, en collaboration avec les Offices du Tourismes et les communes de Waimes, Stavelot, Trois-Ponts et Malmedy se sont associées pour faire de cette journée, une fête populaire et conviviale.
L'association liégeoise du gaz a également choisi cette date pour inaugurer la conduite qui alimentera notre commune Le gaz, une énergie plus propre et un nouvel atout économique sera également progressivement accessible aux particuliers.
Dans ce bulletin d'été, vous pourrez prendre connaissance de notre décision de développer, dès la rentrée scolaire de septembre, une expérience inédite de l'apprentissage de la langue allemande. Espérons que cette expérience qui est l'aboutissement de longues réflexions faites en fonction de l'efficacité, sera concluante et qu'elle pourra être généralisée dès la rentrée 2011-2012, et que nous pourrons ainsi donner une formation encore meilleure à tous les élèves de nos écoles communales.
Merci de votre attention

Avec mes amitiés,

André DENIS, bourgmestre

Sommaire

Service incendie p. 3

Les écoles p.5-6

Commerce - loi relative aux partiques du marché p.7

Tri des déchets p.8-9-10

Plan de Cohésion Sociale p.11

Invitation aux "Long nez" p.12

Programme VTT p.15

Nouvelles adresses utiles p.16

Bulletin n° 12

Editeur responsable : André BLAISE
Graphisme : Philippe GIELSON
Impression :
IMARCO - Les Ateliers du Relais asbl

Ont collaboré à ce numéro :

Le Contrat Rivière Amblève asbl - Marc GERON - Renaud BOMBOIR – Benoît FOURGON – Vincent DUJARDIN – Imelda HEUSCHEN – Josiane ALBERT - Françoise HECK – René GOFFINET – Bernard MEYS - Raymond JACOB – René GOFFINET – Yvette LEMAIRE - Fabienne LEJOLY – Nathalie ART – Laurence GLAUDE – Gerda JOUSTEN – SPI - La Province de Liège

Photos : Remerciements à Raymond JACOB – Georges KORNWOLF

Ce bulletin d'informations paraît 4 fois par an et est envoyé en toutes boîtes sur la commune de Malmedy (5.800 exemplaires).
Il est également consultable sur le site de la commune : www.malmedy.be

Vous souhaitez y voir traiter une information relative à un sujet précis, contactez l'échevinat de l'information au 080/799.669 / 799.666

Service d'incendie

La ville de MALMEDY dispose d'un service d'incendie composé de 43 pompiers volontaires : ils ont un métier et se mettent à disposition du service pendant leurs temps libres ou se libèrent en cas d'urgence avec l'accord de l'employeur.
Le service se compose actuellement de :
- 1 commandant chef de service (professionnel),
- 1 lieutenant adjoint au chef de service,
- 1 un sous-lieutenant médecin,
- 3 équipes dirigées chacune par un adjudant et 4 sous-officiers adjoints (dont un professionnel),
- 6 caporaux,
- 27 sapeurs dont une femme ;

19 de ces hommes sont également ambulanciers dont un infirmier ;
14 sont chauffeurs 'camion' (permis C).
L'Ecole provinciale du feu assure les formations et délivre un brevet de sapeur pompier, ainsi qu'aux niveaux de chaque grade ; la formation identique pour les professionnels.
Nos missions sont très variées allant de l'incendie en passant par les accidents, neutralisations d'hydrocarbure, aides à l'ambulance, inondations, destructions de nids de guêpes, plongeurs, personnes bloquées dans un ascenseur, etc...
Nous intervenons avec des véhicules diversifiés tels que : autopompes, auto-échelle, camion-citerne, ambulance, véhicule feux de forêt 4x4, véhicules de désincarcération, petit véhicule 'toutes missions'...
Toutes ces missions, à chaque fois différentes, demandent un minimum de dévouement mais apportent une grande satisfaction du devoir accompli. Nous intervenons souvent dans la détresse (incendie, accident etc ...) ; mais quel ravissement de pouvoir sauver ou aider la population !
Toujours en évolution nous cherchons actuellement à compléter nôtre service en recrutant de nouveaux sapeurs. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le commandant Daniel REMACLE afin d'obtenir les conditions de recrutement.
Service incendie - Rue Joseph Werson 1, 4960 MALMEDY - Tél 080/337127

Propreté et sécurité des trottoirs

L'accueil ainsi que le bien-être de tous sont des préoccupations dont l'importance est sans cesse croissante dans toute commune, et à fortiori dans une commune verte et touristique comme la nôtre.

Un des aspects fondamentaux en la matière est la propreté publique et plus particulièrement celle des voiries. Vous avez pu remarquer que la commune a mis en œuvre des moyens importants tant au niveau matériel qu'humain pour assurer la propreté des diverses rues et places de notre commune.

C'est dans ce cadre que nous voudrions rappeler que chaque riverain, même en indivision ou en copropriété, est tenu de veiller à la propreté de l'accotement ou du trottoir aménagé jouxtant l'immeuble sur lequel il jouit d'un droit. Dès lors, le balayage régulier ainsi que le désherbage des trottoirs sont obligatoires.

En ce qui concerne la sécurité, notamment en cas de chute de neige ou de formation de verglas, il faut toujours veiller à laisser un espace déblayé ou rendu non glissant de 70 cm minimum pour le passage des piétons.

En conclusion, nous voudrions donc vous demander de faire le nécessaire en tout temps pour garder vos trottoirs dans un état de propreté et de sécurité décent et vous remercier par avance pour votre collaboration.

Le Service des Travaux a reçu son nouveau camion balayeur

L'ancienne balayeuse achetée en 1999 présentait de plus en plus de signes de faiblesse. Elle avait à son compteur plus de 7.500 heures de travail et son coût d'entretien ne faisait que d'augmenter.

Le Conseil Communal du 11 juin 2009 décidait de l'achat d'un nouveau camion balayeur de capacité et de puissance légèrement supérieures à l'ancienne.

Le Collège Communal du 28 septembre adjugeait le marché à la société ITM SUD de Gembloux pour la somme de 191.933,00 € TVAc.

Le véhicule a été livré fin mai et sillonne déjà les voiries urbaines et rurales de notre commune.

Il s'agit d'un système de balayage de marque Johnston-Beam monté sur un camion Volvo de 16 T.

La cuve à balayures a une capacité de 6,5m³ et la largeur de balayage est de 2.100 mm.

Elle est également équipée d'une brosse de désherbage devant la roue droite, d'une tourelle avec un système d'aspiration des avaloirs et d'un système haute pression avec enrouleur et pistolet.

VOUS PARTEZ EN VACANCES PROCHAINEMENT ?

DEMANDEZ LA KIDS-ID A TEMPS (enfants de moins de 12 ans)

Avec l'arrivée prochaine des vacances d'été et les nombreux voyages à l'étranger prévus durant cette période, nous tenons à rappeler aux parents que la carte Kids-Id est OBLIGATOIRE pour tous les enfants âgés de moins de 12 ans et voyageant en dehors du territoire belge.

Les parents doivent introduire la demande au moins de 15 jours AVANT la date de départ prévue en se présentant au bureau de population avec une photo d'identité de l'enfant en couleur sur fond blanc et la somme de 3 euros.

En-dehors de ces délais, il vous est possible d'obtenir une Kids-Id ou un passeport en urgence mais à un coût nettement supérieur
(respectivement : 131€ ou 210€).

Si l'enfant voyage à l'étranger sans ses parents, une autorisation parentale légalisée est obligatoire.
Cette mesure concerne également les voyages scolaires organisés en dehors de la Belgique.
Un des parents se présente au bureau de population avant le départ de l'enfant (coût 1,25€) pour donner son autorisation.

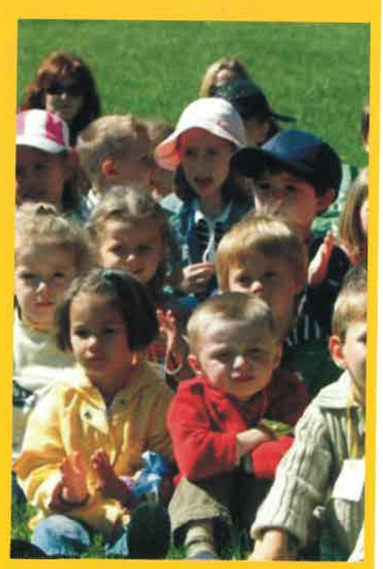

« Les Malentendants asbl Entraide par la lecture sur les lèvres »

Vous n'ignorez pas qu'avec l'âge, l'audition baisse. Une perte d'audition peut cependant se manifester beaucoup plus tôt ou de façon spontanée pour des raisons diverses. Certaines personnes s'en accommodent. D'autres, malgré le port d'appareils auditifs, perçoivent mal la parole. Dans ce cas, la lecture labiale est essentielle pour compenser les paroles perdues.

Notre association a pour objectif d'organiser des cours de lecture dans plusieurs villes de Belgique et cela à un prix très démocratique puisque nous ne demandons que 60€ par année scolaire + 15€ de cotisation.

L'expérience est une compétence avec des connaissances spécifiques que nous souhaitons partager.
L'instauration de ces petits groupes permet de retrouver la confiance et l'estime de soi, de favoriser la socialisation, d'établir une écoute de qualité et un échange d'informations utiles, d'expérimenter des situations concrètes. Venez apprendre à lire sur les lèvres dans votre région.

Des cours pour débutants seront dispensés prochainement à Verviers et à Huy par 2 logopèdes formées spécifiquement par nos soins.
N'hésitez pas à contacter Vanessa Grooteclaes par téléphone au n° 0496/91 62 71 ou par e-mail v.grooteclaes@hotmail.fr pour tout complément d'information.

Cours en préparation les mardis, de 18H à 19H, à la piscine. Entrée de la piscine, rue Xhavée, 59, à Verviers.

Cours les samedis à la piscine, de 9H30 à 11H30, par Françoise Raach, e-mail : raach@skynet.be.

Pour en savoir plus sur l'association, visitez le site www.malentendants.be.

La Maison Cavens, ancien orphelinat de Malmedy

La maison Cavens a été édifiée en 1831 à l'initiative du mécène et industriel Jean-Hubert Cavens et de son épouse, Marie-Élisabeth Cavens, sa cousine. À l'origine de la construction, un songe partagé. Ensemble, les époux firent un même rêve : tous deux se voyaient transportés dans un intérieur où agonisait une femme luttant contre la mort à la pensée de ses deux jeunes enfants qu'elle allait abandonner à la misère. Madame Cavens lui dit alors : « Bonne femme, j'aurai soin de votre fillette » et Monsieur Cavens dit encore : « Je prendrai à ma charge l'avenir de votre garçon » ; un soulagement s'empara de la mourante qui s'endormit alors paisiblement, résignée sur son sort. Ce rêve commun, interprété par les époux comme une révélation de la volonté de Dieu, les décida à l'édification de la maison d'orphelins. Malheureusement, Jean-Hubert Cavens ne vit pas l'aboutissement de son rêve, car il décéda le 12 juin 1833 à Spa. L'inauguration de l'orphelinat eut lieu le 24 juin 1835.L'intervention de généreux mécènes, parmi lesquels le comte Louis Cavens et son épouse, a permis à l'orphelinat de poursuivre son activité de bienfaisance jusqu'à sa fermeture en 1958. Il fut racheté en 1968 par la Ville de Malmedy pour en faire un centre culturel avec l'installation d'une salle polyvalente, d'une bibliothèque, du Musée national du Papier ainsi que du Musée du Carnaval.
Avec le départ de ces institutions vers l'ancien monastère, la Maison Cavens est appelée, en raison de sa future affectation par la SPI (Société provinciale à l'industrialisation), à une nouvelle affectation.
Après les rénovations en cours de la Maison Cavens, l'agence de développement pour la province de Liège (SPI+) mettra à disposition de la ville et de ses associations une salle polyvalente.

Les entreprises seront, elles aussi, les bienvenues dans ce très beau bâtiment à quatre niveaux, réaménagé pour accueillir une dizaine de bureaux et des espaces collectifs.

Une formule qui permettra aux PME de recourir à des services et des équipements communs.

Une bonne façon de faire démarrer une jeune entreprise avec un investissement à moindre coût.

Les 5-6èmes années de l'école de Burnenville à Bruges

Une semaine de classe de dépaysement à Bruges... C'est l'expérience que les élèves de 5 et 6èmes années de l'école de Burnenville ont pu vivre du 03 au 07 mai 2010. Un programme riche et varié a été proposé aux enfants : visite historique de Bruges, Baudejiwn Park

avec spectacle de dauphins, Sealife de Blankenberge, visite de la réserve du Zwin, initiation à la voile... Pour apporter un petit côté sportif à notre séjour, c'est en vélo que nous avons effectué les déplacements vers les lieux de visites. Après une bonne préparation physique et à la sécurité routière, c'est avec beaucoup de plaisir que les enfants ont pu pédaler le long des canaux ou à travers les polders.
Outre l'intérêt didactique d'un tel projet (quelle richesse à exploiter dans les cours de tous les jours et que de nouveaux apprentissages une fois sur place !), l'apprentissage de la vie en groupe, le respect de l'autre, de l'environnement, du matériel utilisé, le sens du partage et la solidarité ont été des valeurs très présentes tout au long de l'aventure. Que trouver de mieux pour aider nos enfants à mieux grandir. Merci aux parents qui nous ont aidés à assurer l'encadrement du groupe, au comité de parents de l'école pour son aide financière et à la commune de Malmedy pour son soutien logistique.

Céline Bronfort et JP Servais

Projets à Burnenville

Des élèves de l'école passeront une journée dans l'Eifel. Ils en profiteront pour mettre leurs connaissances en allemand en pratique. Durant l'année scolaire, grâce à Cap sciences, ils s'intéresseront à cette discipline. Dans le même ordre d'idée, ils s'intéresseront aux sources d'énergie de hier et de demain avec Planète Mômes. Ils aménageront aussi l'école afin de la rendre plus jolie.

Piscine Communale «Mon Repos»

Plaine de jeux – Pataugeoire – Pétanque - Cafétéria

La piscine communale « Mon Repos » vous accueillera :
du samedi 29 mai au dimanche 29 août de 10h à 19h.

La piscine étant chauffée, la température de l'eau ne descend jamais sous les 21 degrés pour atteindre + de 25 degrés par grand soleil.

Dotée depuis juillet 1998 d'un **toboggan aquatique (40m)**, la piscine «Mon Repos» (50m x 20m), située dans un site naturel superbe, offre des possibilités de détente et d'amusement pour petits et grands. Une **plaine de jeux et une pataugeoire** sont à la disposition des plus petits, tandis que les plus grands pourront s'élancer des **2 plongeoirs, de 3 m et 5 m.** Depuis mai 1999, la partie solarium s'est étendue vers l'arrière du domaine, permettant à chacun d'avoir ses aises pour profiter du soleil. Et en 2006, le recouvrement de la cuve a été renouvelé. Une cafétéria propose, glaces, rafraîchissements et petite restauration.

Piscine Mon Repos
Du 1 juin au 29 août 2010
Sur présentation de ce bon à l'entrée
(non cumulable)
-1€

JE M'Y SENS BIEN!
Les écoles communales de Malmedy

Dès le 1er septembre tous les élèves de nos écoles communales bénéficieront de la méthode Balingua pour le cours d'allemand.

Objectif : s'exprimer ORALEMENT dès les premières leçons et tout au long de l'année, en acquérant d'abord les bases de la langue, c'est-à-dire les structures syntaxiques (= l'ordre des mots dans la phrase).

Pendant le cours d'allemand, les enfants seront constamment sollicités à s'exprimer, non seulement ils écouteront l'enseignant parler l'allemand, mais surtout ils seront dans une interaction permanente avec l'enseignant, grâce à une technique incessante de questions-réponses.

L'aspect visuel est essentiel : dans la méthode Balingua, il ne s'agit pas de texte écrit mais bien d'images qui servent de support à la mémorisation tant des structures que du vocabulaire.

balingua.com
Boosting your Acquisition of Languages

Projets à Bellevaux et Ligneuville

Les élèves de l'école de Bellevaux iront à la recherche de traces du passé tout en présentant différents aspects actuels de leur village. Les élèves de l'école de Ligneuville ont pour projet l'aménagement d'un sentier didactique afin d'observer leur environnement naturel pendant les différentes saisons. Autant de moyens de mieux connaître son environnement proche !

Les inscriptions

Pour le Centre et les Grands Prés :
au bureau au Centre :

Jeudi 1er juillet de 16h à 18h
Vendredi 2 juillet de 10h à 12h
Jeudi 26 août de 10h à 12h
Vendredi 27 août de 10h à 12h
Lundi 30 août de 14h à 18h

Ou sur rendez – vous au 080 33 81 62.

Pour l'école de Burnenville :

Vendredi 25 juin de 13h15 à 18h
Jeudi 1er juillet de 10h à 12h
Lundi 30 août de 10h à 12h

Ou sur rendez – vous au 0498/105501

Journée portes ouvertes :
vendredi 25 juin de 13h15 à 18h30

Pour l'école de Xhoffraix :

Jeudi 1er juillet à Géromont
de 11h à 13h
Jeudi 1er juillet à Xhoffraix
de 16h à 17h30
Mercredi 25 août à Xhoffraix
de 11h à 13h
Mercredi 25 août à Géromont
de 16h à 17h30

Ou sur rendez-vous au 0499/107401
jusqu'au 9 juillet et à partir du 23 août

Pour l'école de Ligneuville

Mercredi 30 juin de 16h à 18h
Jeudi 1er juillet de 10h à 12 h
Jeudi 26 août de 16h à 18 h
Lundi 30 août de 10h à 12 h

Ou sur rendez-vous au 0477/850528

Pour l'école de Chôdes :

Jeudi 1er juillet de 9h à 12h
Vendredi 2 juillet de 9h à 12h
Lundi 30 août de 9h à 12h
Mardi 31 août de 9h à 12h

Ou sur rendez – vous au 0498/692182

Après-midi « sécurité routière » à Malmedy-Expo.

Le 29 avril dernier, nous avons eu la chance de nous rendre à Malmedy – Expo pour un après – midi « sécurité routière » organisé par la zone de police de Stavelot – Malmedy.
Sur place, un circuit plus vrai que nature nous attendait avec des « routes » tracées, des panneaux de signalisation, des feux, des agents,... Nous conduisions nos go – karts et vélos dans des situations que nous serons appelés à rencontrer en ville.
Grâce à cette activité, nous comprenons maintenant la signification des panneaux routiers et nous avons également pris conscience de l'importance de respecter le code de la route.
Gageons que ce que nous avons appris nous permettra de nous déplacer en ville avec un maximum de sécurité. Un grand merci aux sympathiques agents de police !

Les élèves de 5ème primaire de l'école du Centre.

Ecole de Xhoffraix : regards

L'école se compose des implantations de Mont, Xhoffraix, Longfaye et Géromont. Dans chacune d'entre elles, les équipes éducatives respectent les socles de compétences et le programme des études. Si on jette un coup d'œil sur l'année écoulée, on s'aperçoit que ces équipes ont répondu positivement à toute une série de projets dans des domaines variés. Les élèves ont vécu des projets citoyens (opération commune propre, tambours de la paix....), des projets folkloriques (mannequin de la saint Martin, bals de carnaval...), des projets sportifs (journée au Céréki à Liège, participation à des cross...), des projets culturels (implication active dans « ça me dit les contes » et travaux pratiques avec des artistes...), des projets d'ouverture (projet européen Comenius et classes de dépaysement...)
Si on se tourne vers demain, l'équipe éducative continuera à privilégier les apprentissages de base avec compétence et rigueur. Comme dans les autres écoles de la commune, une nouvelle méthode de l'apprentissage de l'allemand sera d'application. La méthode « Balingua » créée par Monsieur Bastin et modifiée par l'ensemble des professeurs de 2ème langue de l'enseignement communal sera donnée en exclusivité dans nos écoles. Des enseignants continueront à s'investir dans « ça me dit les contes » et dans toutes les implantations, les équipes éducatives réfléchissent sur un projet « bien-être » en rapport avec la santé.

Commerce - loi relative aux partiques du marché : soldes - présoldes - braderies - réductions de prix

La loi du 6 avril 2010 entre en vigueur le 12 mai. Cette nouvelle loi relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur (LPMC) remplace la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur.

Les possibilités existantes pour organiser des braderies restent inchangées, mais il est important de signaler les conséquences qui découlent d'une annonce de réduction de prix pendant une telle braderie pour les entreprises concernées.

Les périodes de soldes restent inchangées:
- du 1er au 31 juillet pour les soldes d'été, ou du 30 juin au 31 juillet lorsque le 1er juillet est un dimanche,
- du 3 au 31 janvier pour les soldes d'hiver, ou du 2 au 31 janvier lorsque le 3 janvier est un Dimanche.

Les périodes d'attente ont été réduites et courent du 6 juin et du 6 décembre jusqu'au 1er jour de la prochaine période des soldes.
Pendant ces périodes d'attente, il est interdit aux entreprises appartenant à un des trois secteurs suivant d'annoncer des réductions de prix ayant effet pendant les périodes des présoldes : l'habillement, les articles de maroquinerie et les chaussures.

Par contre, il est permis d'annoncer pendant la période des présoldes des prix soldés, à condition qu'il s'agisse clairement d'une publicité pour les soldes elles-mêmes et que la date à partir de laquelle les prix soldés seront d'application soit explicitement indiquée.

Comme par le passé, l'article 32, § 3, LPMC permet d'organiser pendant la période des présoldes des braderies en annonçant des réductions de prix aux Les conditions suivantes :
-il s'agit d'une manifestation occasionnelle,
-qui dure au maximum 4 jours,
- et qui est organisée au maximum une fois par an,
- par une ou plusieurs associations locales d'entreprises ou avec leur collaboration.

Concrètement cela signifie, entre autres, qu'une braderie ne peut pas s'organiser à l'initiative de quelques commerçants de détail. Lorsqu'une braderie est organisée lors de chaque période de présoldes, des annonces de réduction de prix ne pourront se faire que pour une seule.
Lorsque la braderie englobe un weekend, le dimanche ne devra pas être porté en compte pour le calcul de la période maximale de 4 jours, à condition que tous les magasins sans exception ferment leurs portes ce dimanche. Dans tous les autres cas, le dimanche compte comme un des 4 jours.

Il appartient à l'entreprise elle-même de faire ou non des annonces de réduction de prix pendant une braderie. Lorsqu'elle le fait, cela influence le prix de référence et les réductions de prix pour les biens vendus en solde.

Pendant les périodes de solde, l'entreprise doit obligatoirement appliquer un prix plus bas que le prix de référence. Le prix de référence pour le prix soldé est le prix le plus bas que l'entreprise a appliqué pendant le mois précédant la période des soldes.
Enfin, l'entreprise dispose à l'avenir de la possibilité de faire des soldes pour les biens qu'il n'a pas vendus au courant du mois précédant les soldes. Pour ces biens, le prix de référence sera le prix de vente le plus bas qu'il a appliqué pour ce bien dans le passé à condition de l'avoir offert en vente pendant 30 jours.

02/10 < 19/12
Hôtel de Ville
Rue Jules Steinbach, 1
4960 Malmedy

Manuel Alves Pereira

Malmedy

nstallation de l'artiste au Malmundarium.
t dans l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h à 17 h

Vernissage : le vendredi 1er à 17h

u Malmundarium (ancien monastère)
Place du Châtelet (à deux pas de l'Hôtel de Ville).

pivi.be

L'artiste

Les créations plastiques de Manuel Alves Pereira relèvent d'une certaine organicité. Elles entretiennent toutes, même à distance, un rapport au corps et donc à l'être humain. Texture des peaux lisses lorsqu'il met en œuvre le lycra, son matériau privilégié, il élabore un univers étrange et fascinant reposant sur un système de tension, un véritable corps à corps.
Manuel a trouvé dans les traditions carnavalesques de Malmedy un prolongement à sa pratique, une façon inédite de la décliner. Il crée ***Long-né Jokes - Dju èst-on-ôte - Je est un autre***. En pleine altérité, renouant avec les traditions séculaires, voilà donc le « long-né » partagé : je et un autre, je est un autre. Ce jeu de masques qu'il propose aujourd'hui en est donc une... extension, une mise en tension. C'est l'aventure de la création. Créer, c'est un peu mourir pour renaître telle la conjuration de l'hiver par le Cwarmê.

La ville

Située au conuent de la Warche et de la Warchenne, Malmedy est blottie dans le fond d'une vallée exceptionnellement verte. Outre son activité économique orissante (entreprises de construction, papeteries, imprimeries, brasseries), Malmedy représente également un havre de paix. Les nombreux restaurants, hôtels, gîtes, maisons d'hôtes offrent aux vacanciers une variété de possibilités, s'adaptant à toutes les demandes. Sans oublier les infrastructures sportives et les diverses possibilités permettant de s'évader à pied ou à vélo dans une nature toute proche et encore préservée. Le folklore tient également une grande place dans le cœur des Malmédiens avec le Cwarmê (le carnaval) et ses masques traditionnels. De plus, la ville de Malmedy présente un patrimoine culturel indéniable avec ses villas, sa Cathédrale, la Maison Villers du XVIIIe siècle et son monastère, véritable centre touristico-culturel.

Le tri des déchets en 2008 sur la commune de Malmedy

Analyse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte
(papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)

Commune de 0$/0('<

Nos déchets en quelques chiffres

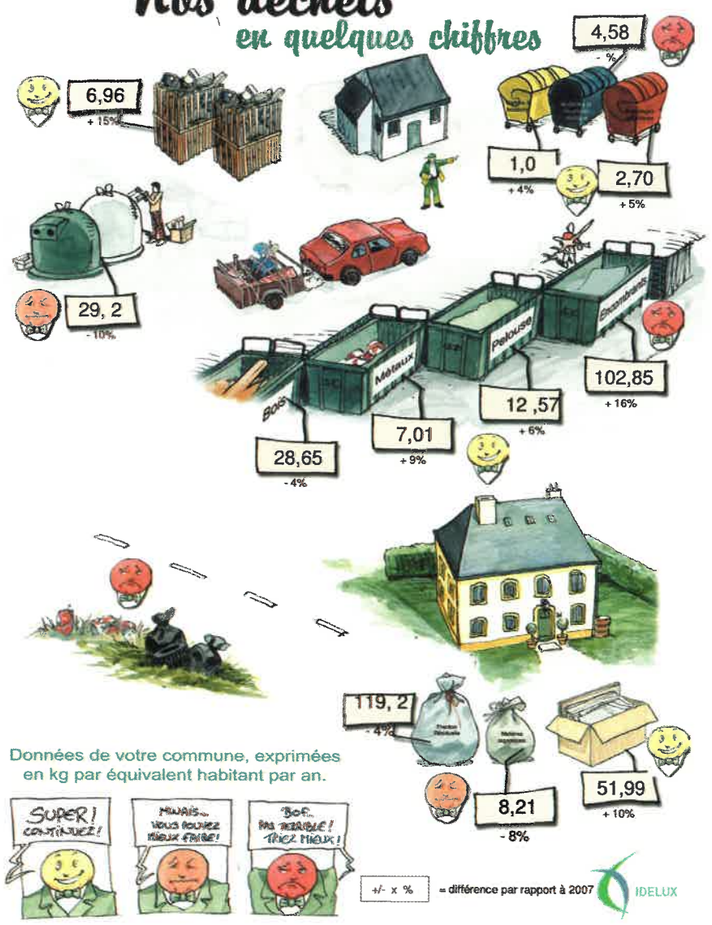

Données de votre commune, exprimées en kg par équivalent habitant par an.

+/- x % = différence par rapport à 2007

IDELUX

Points forts

Déchets ménagers collectés en porte-à-porte : bon taux de captage de matières organiques sur la commune.
Déchets apportés au parc à conteneurs : bon taux de captage de déchets électriques et électroniques, progression de l'apport de papiers/cartons ainsi que d'encombrants valorisables tels que métaux et déchets de jardin.

Points faibles

Déchets ménagers collectés en porte-à-porte : production élevée de fraction résiduelle (sac gris) dont la qualité est mauvaise. En effet, des contrôles de la qualité du tri des sacs déposés en bordure de voirie ont mis à jour la présence de PMC (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons), de matières organiques ainsi que de papiers et cartons propres dans les sacs gris de 60% des points de collecte contrôlés.

Dommage, si ces matières étaient triées et apportées au parc à conteneurs, elles pourraient servir de matière première pour la fabrication de nouveaux produits.

Déchets apportés au parc à conteneurs : Diminution des taux de captage du verre et des bouteilles et flacons en plastique. Production élevée d'encombrants non valorisables.

Pour préserver l'en vironnement, chaque geste compte… à commencer par le vôtre. riez vos déchets d'en produire en réutilisant ou en consommant différemment. Encore mieux : évitez

e saviez -vous

Une étude a permis de démontrer que, bien qu'étant une source non négligeable d'émission de gaz à effet de serre, la collecte et le transport des déchets dans une région telle que lanôtre ne contrebalancent pas du tout l'intérêt du ecyclage (en terme d'émission de gaz à effet de serre).
En effet, en 2007, l'activité exercée par Idelux pour les déchets étudiés (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, papiers et cartons, verres et les métaux) s'intègre dans une filière qui a permis d'épargner quasi 24 000 tonnes de CO_2.
Au niveau de la commune de Malmedy, la gestion multifilières de vos déchets a permis d'éviter l'émission de 779 tonnes de CO_2 l'année dernière, soit 59,8 kg de CO_2 par équivalent-habitant.

Une question Une remarque
N'hésitez à pas contacter votre conseillère en environnement :
Jean SIMONS au 080 22 18 54 – jean.simons@idelux-aiv e.be
www.idelux-aive.be

IDELUX

Le parc à conteneurs : indispensable !

Déchets recyclables :

- Les papiers – cartons : retirez les films plastiques des revues. Sinon le plastique **et le papier** sont envoyés aux rebuts.
- Le verre : les bocaux et bouteilles doivent être vides et sans bouchon.
- Les bouteilles et flacons en plastique : à trier par matière et par couleur pour optimiser le recyclage.
- Les emballages métalliques : en fer ou aluminium, vidés
- Les cartons à boisson : vides et aplatis
- Les films et sachets plastiques
- Les bouchons en plastique
- Les bouchons en liège
- Les vêtements
- Les pots de fleurs
- Les CD et DVD
- Les encombrants en bois
- Les encombrants métalliques
- Les déchets verts
- Les inertes
- Les pneus
- La frigolite
- Les déchets d'équipement électrique et électroniques DEEE
- Les tuyaux rigides en PVC

Déchets spéciaux des ménages :

- Les déchets dangereux
- Les huiles et graisses alimentaires
- Les huiles minérales
- Les piles et batteries
- Les cartouches d'encre et de toner

Déchets non-recyclables :

- Les encombrants non recyclables
- Sous conditions, les matériaux contenant de l'amiante (asbeste-ciment) non issus d'activité professionnelle

IDELUX **INFOS ? 063 42 00 22 www.idelux-aive.be**

1. Le sac biodégradable
Pour les déchets compostables (de cuisine ou de jardin)

- Restes de repas, épluchures de fruits et légumes, ...
- Marcs et filtres de café, sachets de thé, ...
- Coquilles d'oeufs, de noix, de moules, ...
- Petits déchets du jardin et du potager
- Essuie-tout, serviettes en papier, ...
- Langes d'enfants

Astuce : Emballez vos déchets compostables dans des sachets de pain ou du papier journal.
Vos sacs bios résisteront plus longtemps. Et vous limiterez les problèmes d'odeurs.

2. Le sac gris
Pour les déchets résiduels (ni recyclables ni compostables)

- Plastiques souillés : pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande...
- Coton-tiges, serviettes hygiéniques, ...
- Vieux vêtements, vieilles chaussures non réutilisables, ...
- Langes d'adultes
- Matières synthétiques (brosses à dents,...)
- Poussières, cendres froides, ...

Attention, il est interdit d'emballer les déchets dans de grands sacs poubelle opaques avant de les déposer dans votre sac gris.

Les emballages recyclables : verre, carton, bouteilles en plastique, canettes, conserves, carton à boissons, ..., sont à apporter au parc à conteneurs.

IDELUX

Plan de Cohésion Sociale (PCS) sur la Commune de Malmedy

HISTORIQUE
En 2008, le Gouvernement a chargé le Ministre des Affaires intérieures d'envisager une réforme du dispositif du Plan de Prévention et de Proximité (PPP) mené de 2004 à 2008.
C'est ainsi que la Région Wallonne a lancé un appel à projet intitulé « Plan de Cohésion Sociale » et qui sera d'application de 2009 à 2013.

Les grands objectifs de ce Plan de Cohésion sont multiples :
- inviter les communes à travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs locaux concernés ;
- amener les communes à mener des actions en partenariat avec les acteurs locaux susceptibles de collaborer ;
- garantir une meilleure stabilité des actions et des emplois dans le temps ;
- renforcer le rôle du chef de projet.

Cette approche est articulée selon 4 grands axes :
Axe 1. Insertion socioprofessionnelle
Axe 2. Accès à un logement décent
Axe 3. Accès à la santé et le traitement des assuétudes
Axe 4. Retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

CONCRETEMENT
L'Echevine, en charge de ce dossier, est Madame Josiane Warland.

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est une approche qui permet aux communes de concentrer les actions sur les améliorations à apporter aux conditions de vie (inclusion sociale et territoriale) ainsi que sur les pratiques organisationnelles.

Pour ce faire, il faut veiller à :
1. développer les capacités d'actions autant que les actions ;
2. favoriser l'équité, la dignité, l'autonomie et la participation des habitants ;
3. stimuler la co-responsabilité des pouvoirs publics, des institutions, des entreprises et des citoyens ;
4. renforcer les composantes de base de la vie que sont :
- la confiance (en soi, en la société, en l'avenir),
- les valeurs citoyennes,
- les connaissances partagées,
- le sentiment d'appartenance et la satisfaction qui en découle.

Durant ces prochaines années, la Ville de Malmedy orientera principalement son travail au sein du PCS au niveau des axes 1 et 4. L'axe 3 sera également abordé.
Voici 8 actions qui seront développées dans un premier temps. Au fil des mois et des années, elles pourront être réorientées et modifiées.

HORS AXE	**Action 1**	**Engagement à mi-temps d'un « chef de projet »** Madame Nathalie Art assurera ce rôle. Actuellement, elle travaille déjà au sein de la Commune. Elle a un autre mi-temps en tant que coordinatrice de l'Accueil Temps Libre (organisations des stages, des journées pédagogiques, ...)
AXE 1	**Action 2**	Alphabétisation : ateliers de français par des associations telles qu'Options ou Couleur Café.
	Action 3	Pré-formation : informations et ateliers divers.
	Action 4	Recensement et meilleure visibilité des opérateurs locaux dans la recherche d'emploi.
AXE 4	**Action 5**	Echange de savoirs et ouverture sur le monde. Les domaines de l'intergénérationnel et de l'interculturel vont se développer.
	Action 6	Recensement des opérateurs et des partenaires locaux au travers d'un listing qui sera accessible au grand public.
	Action 7	Engagement d'une éducatrice de rue à mi-temps: Mlle Laetatia Dehard Son rôle sera : - d'être un relais entre les jeunes et le monde associatif. - de créer des liens sociaux de « première ligne » par le biais de l'information, de l'accompagnement et/ou de l'orientation. d'assurer des heures de présence dans la rue, en allant à la rencontre des citoyens.
AXE 3	**Action 8**	Réflexion au sujet des « assuétudes » : alcool, cannabis, drogues, ... et mise en place d'un espace d'écoute et d'orientation.

Invitation à TOUS les Longs-Nés !

En octobre vous serez mis à l'honneur à l'Hôtel de Ville de Malmedy.

Exposition de Manuel Alves Pereira Dju èst-on-ôte dans le cadre de AUX ARTS, etc. 16 communes 16 artistes.

Le thème de l'exposition, c'est votre masque !
Donc, cette exposition n'aurait pas de sens sans vous ! ! !

A cette occasion, vous êtes invité à venir déposer votre masque en vue d'une grande installation à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Pour un effet maximum, il faudrait la participation de **tous les Longs-Nés !** Alors, parlez-en autour de vous et venez nombreux !

Parmi vos masques traditionnels, il y aura le masque du Long-Né de Manuel ainsi les masques créés par les artistes originaires de Malmedy.

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Malmedy pour le dépôt des masques :
Le samedi 10 juillet de 14h à 18h.
À cette occasion, un petit film sera tourné pour marquer votre venue.
(Pas besoin de venir avec le costume, le masque suffira)

Pour une question d'organisation, merci de confirmer votre présence par mail, tél ou par sms.

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez déposer le masque dans vos confédérations respectives,ou le confier à Nicolas Diffels : diffels.n@gmail.com, 0473 84 05 30

Vous bien sûr tous invités d'honneur à l'ouverture de l'exposition qui sera accessible du 2 octobre au 19 décembre 2010 !
Dans la mesure du possible, vos masques seront exposés pour toute la durée de l'événement.
Chaque masque sera répertorié et traité avec beaucoup d'égards, vous le récupérerez à la fin de l'exposition afin que vous puissiez préparer sereinement le « Cwarmé 2011 ».

Vernissage : vendredi 1er octobre à partir de 17h.

Confirmation de présence :
Manuel Alves Pereira :
mapart@scarlet.be, 0473 35 14 91
Imelda Heuschen :
i.heuschen@skynet.be, 080 68 55 36

Vous êtes âgés de 18 à 25 ans ?

Vous passerez très prochainement votre permis de conduire B .... ou peut-être l'avez-vous déjà obtenu, auquel cas nous vous en félicitons !
L'automobile, synonyme de liberté, peut aussi malheureusement être synonyme de dangers !
Soucieux de la sécurité de ses jeunes concitoyens, le Collège communal a décidé d'adhérer au projet « Expert Drivers to be » mis sur pied par l'asbl « Forum permanent des politiques de la Jeunesse dans l'Arrondissement de Verviers ». Ce projet s'adresse à vous, jeunes adultes. Il consiste à vous proposer une formation à la conduite automobile préventive.
Le but étant de poser un geste concret pour vous aider à mieux comprendre les difficultés du pilotage et découvrir des techniques pour éviter les situations dangereuses au volant.

Où se déroule le stage : Piste d'entraînement de l'Ecole de pilotage à Spa-Francorchamps
Quand : Samedis 27 novembre après-midi
Durée : une demi-journée
Coût : maximum 55 €.

-L'Ecole de pilotage facturera le stage à 80 € par personne, à l'asbl organisatrice
-La commune de Malmedy intervient à concurrence de 25 €
-Votre compagnie d'assurances participe dans le coût du stage en fonction de votre courtier ou de votre compagnie d'assurances (jusqu'à 50 €)
-Certaines Mutuelles participent également à concurrence de 10 € à la production d'une copie du certificat de fréquentation au stage

Si ce stage vous intéresse, nous vous invitons à renvoyer le talon ci-annexé avant le 15 juillet 2010

N.B. : Les places sont limitées. Les réservations seront prises en considération dans l'ordre de réception des candidatures.

Je sousigné(e).....titulaire d'un permis de conduire B
Adresse :
.....
Date de naissance:.....
Téléphone :
.....
G.S.M. :
.....
désire m'inscrire au stage de conduite préventive et verse la somme de 55 € sur le compte 000-0050191-42.

Date et signature : ...../...../2010

"CULTURARIUM"

AGENDA DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ORGANISÉES PAR LES SERVICES DE LA VILLE DE MALMEDY
Concerts – Expositions – Lecture – Spectacles

Du 29 mai au 29 août
Exposition des œuvres des « PEINTRES LIÉGEOIS »
Collection de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles
Entrée : 2 € - Espace Mon' Art (Monastère), Place du Châtelet.
Info: Art et Patrimoine 080/68.55.36 – i.heuschen@skynet.be

Durant tout l'été « LES LIVRES PRENNENT L'AIR »
Déplacer les livres de la Bibliothèque vers divers lieux publiques (Parc de la Cathédrale, plaine de jeux...) pour offrir des moments de plaisir aux enfants, de lire et découvrir toutes sortes d'histoires. Dates, lieux et horaires en fonction de la complicité du temps !
Renseignement et horaires : Bibliothèque – 080/79.99.30

Dimanche 29 août à 11h
« Les Villersoises » (cycle de 4 concerts-apéritifs)
Ensemble vocal « MARIGNAN », sous la direction de Joël HURARD
Répertoire de la Renaissance et du Baroque en COSTUMES D'ÉPOQUE
Entrée : 10 € - Réduction étudiant : 4 € - Maison Villers, 11 en Chemin rue.
(abonnement aux 4 concerts : 32 € - 12 €)
Renseignements : Art et Patrimoine 080/68.55.36 – aca.malmedy@skynet.be

Les mercredis de septembre à 18h
« LA RENTRÉE MUSICALE DE L'ACADÉMIE »
Concerts de divers ensembles de musique de chambre « MERAPI »
(quatuor de flûtes), quatuor à cordes de Pologne...
Entrée gratuite – Académie de musique, Salle Max Michel, ruelle des Capucins
Programme définitif et renseignements : 080/33.89.25
aca.malmedy@skynet.be

Du 11 septembre au 21 novembre
« DES RACINES ET DES PLANCHES »
Exposition Rétrospective de HERMANN, créateur de bande dessinée né à Malmedy
Collection de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles
Entrée : 2 € - Espace Mon' Art (Monastère), Place du Châtelet.
Renseignements : Art et Patrimoine 080/68.55.36 – i.heuschen@skynet.be

Du 1er octobre au 14 novembre
« TRIANGLE ROUGE » et « TRACES »
Expositions et diverses animations organisées dans le cadre du projet initié par la Province de Liège « PASSAGE DE MÉMOIRE POUR UN AVENIR MEILLEUR »
en collaboration avec les « Territoires de la Mémoire », le « Centre d'Action Laïque », les Bibliothèques de Malmedy, Waimes et Vielsalm, l'Académie de Musique de Malmedy et diverses associations régionales.
Entrée gratuite – Bibliothèque, Place du Châtelet 080/799.930
rlemaire@skynet.be - Programme complet sur www.horschamp.be

Mercredis 21 et 28 octobre à 18h
« PIANO D'AUTOMNE »
Cycle de 2 concerts autour du piano
A 19h : Spectacle « Magic Wood » par Olivier RICHARD
Entrée : 5 € - Académie de musique, Salle Max Michel, ruelle des Capucins
Programme définitif et renseignements : 080/33.89.25 – aca.malmedy@skynet.be

FIN D'ANNEE 2010

Du mercredi 3 au samedi 6 novembre : « STAGE DE JAZZ »
Cours de chant, saxophone, trompette, trombone, guitare, basse et batterie dans les locaux de l'Académie de Musique de Malmedy, ruelle des Capucins.
Renseignements : 080/33.89.25 – aca.malmedy@skynet.be
Inscriptions : www.akdt.be (frais d'inscription aux cours : 130 €)

Dimanche 14 novembre à 11h : « LES VILLERSOISES : Autour de Haydn »
Concert de clavecin donné par Marie-Anne DACHY
Renseignements : Art et Patrimoine 080/68.55.36 – aca.malmedy@skynet.be

Inauguration du RAVeL

Ligne 45 Trois-Ponts/Stavelot/Malmedy/Waimes
« La voie verte de l'ancienne Principauté »

Grande fête populaire durant toute la journée, avec une course de vélos dès le matin (9.00-10.30) sur le tronçon Trois-Ponts/Stavelot (ATT. : le tronçon sera fermé au grand public pendant ce temps), des randonnées à pied de différentes longueurs dans l'après-midi, un jogging de 10 et 21 km (semi marathon) à partir de 17.00 h et un rallye touristique à vélo durant toute la journée (au départ de l'abbaye de Stavelot). Toutes les épreuves sont dotées de nombreux prix à gagner. Le RAVeL sera accessible durant toute la journée à partir de 10.30.
Partie académique : départ, deux par deux, des bourgmestres des 4 communes (en tandem) simultanément à Waimes et à Trois-Ponts à 11.30 (coupure du ruban à 12.30 à Masta, entre Stavelot et Malmedy) et à 13.30 à Malmedy-Expo (discours officiels).
Point de ralliement durant toute la journée: Malmedy-Expo (inscriptions, barbecue géant, boissons fraîches, stands de documentation, animations et bal populaire à partir de 20.00 h). Une organisation du LionsClub Hautes Fagnes et des 4 communes concernées

Samedi 3 juillet 2010
Grande fête populaire

1. Programme de la journée

9h00 – 10h30 : déjeuners à Trois-Ponts et à Waimes
9h00 – 10h30 : contre-la-montre pour les enfants entre Trois-Ponts et Stavelot
(le tronçon sera fermé au grand public à ce moment)
A partir de 10h : rallye cycliste au départ du site de l'Abbaye de Stavelot
11h00 : départ de la parade cycliste à Hockai vers Stavelot, sur le pré-RAVeL
11h00 : départ des 2 tandems (4 Bourgmestres) ; 1 à Waimes et 1 à Trois-Ponts.
Chacun est invité à suivre les tandems.

12h30 : à Masta (Milieu du tronçon, limite communale entre Malmedy et Stavelot et ancienne frontière belgo-prussienne).
Rencontre des 2 tandems

Sur le site de Malmedy EXPO ; point de ralliement durant toute la journée

13h30 : partie protocolaire
14h30 : départ des marches (5,10 et 15 kilomètres) en direction de Waimes
17h30 : départ du jogging 10 kilomètres et du semi-marathon en direction de Stavelot
20h : remise des prix des courses à pied (tombola gratuite)
20h : bal populaire du RAVeL

Et aussi
Barbecue et Bar à partir de 11h
Stands de documentation sur le thème du vélo.

A partir de l'ancienne gare de Stavelot : marche nordique, orgue de barbarie, ...

2. Organisateurs
- Les 4 communes : Trois-Ponts, Stavelot, Malmedy et Waimes
- Le Lions Club des Hautes Fagnes

3. Contacts
OFFICE DU TOURISME DE STAVELOT
Accueil : Galerie vitrée de l'Abbaye de Stavelot
Courrier : place Saint-Remacle 32 - B - 4970 Stavelot
Tél 0032 (0) 80 / 86 27 06
Fax 0032 (0) 80 / 68 56 09
infotourismestavelot@skynet.be
www.stavelot.be/tourisme

Contact courses à pied et marches : 0471/32.99.10

LE « PIT » : UN SERVICE EXCLUSIF POUR L'ARRONDISSEMENT

Nous ne sommes pas peu fiers de vous annoncer la mise en œuvre d'un nouveau service à la Clinique Reine Astrid : le « P.I.T. » ou « Paramedical Intervention Team ».

De quoi s'agit-il ?
Attaché au service SUS (soins urgents spécialisés), le PIT consiste à prendre en charge une urgence extérieure par envoi au départ de la Clinique et à la demande exclusive de la centrale « 100 », d'un véhicule d'intervention situé à mi-chemin entre l'ambulance et le SMUR.
Ce véhicule est spécialement équipé en matériel de pointe et est accompagné par un infirmier urgentiste. En contact avec sa base (le service SUS), cet infirmier posera les actes vitaux ou non nécessaires à la prise en charge optimale d'une urgence. Assisté d'un ambulancier expérimenté, l'infirmier applique des ordres permanents spécifiques et dispose du soutien à distance d'un médecin urgentiste. C'est ainsi que, par exemple, un tracé d'ECG peut être transmis par radio à la Clinique, analysé immédiatement par un médecin urgentiste et des instructions précieuses transmises pratiquement en temps réel à l'équipe d'intervention.
Sachons enfin qu'il ne s'agit en aucun cas d'opposer une quelconque concurrence aux « SMUR » ou autres prestataires opérant dans le cadre de l'urgence, mais que la complémentarité est un des premiers objectifs à atteindre.

Un projet pilote
Les « PIT » sont considérés comme projets pilotes et, à ce titre, suivis de près par le Ministère de la Santé Publique. Le dossier qui a permis à la Clinique Reine Astrid d'en assumer a du être ardemment défendu devant un jury qui a estimé que Malmedy devait être prioritaire dans le domaine. Plusieurs raisons justifient ce choix : le positionnement de l'hôpital dans une zone mal couverte en matière d'urgences, l'isolement géographique, l'existence d'un (nouveau) service SUS à la Clinique et la collaboration avec le service ambulances du SRI local ont entre autres été retenus. En Province de Liège, seul Herstal dispose du même service.

Un équipement médical de pointe et une équipe de professionnels de l'urgence
Nous avons procédé à un investissement important (80.000 €) en matériel médical pour équiper au mieux l'ambulance (défibrillateur adulte et pédiatrique, monitoring 12 dérivations, ECG, respirateur, lucas, ...). Le personnel infirmier (urgentiste) a suivi une formation complémentaire de haut niveau. Et les ambulanciers ont amené leur enthousiasme et leurs compétences de terrain.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE VTT
PROGRAMME WEEK-END 16-17-18 JUILLET 2010

VRIJDAG - VENDREDI 16/07/2010

11.00 – 17.00	Bevestiging voorinschrijvingen / Confirmation pre-inscriptions DHI / 4X - MALMEDY EXPO
12.00 – 15.00	Verkenning omloop DHI (te voet) / Reconnaisance parcours DHI (à pied)
16.00 – 19.00	Training / Entraînement DHI (met de fiets - à vélo)

ZATERDAG - SAMEDI 17/07/2010

DESCENTE "MALMEDY EXPO"/DOWNHILL

07.00 – 09.30	Bevestiging voorinschrijvingen / Confirmation pre-inscriptions DHI/4X - MALMEDY EXPO
08.00 – 11.00	Training- Entraînement DHI (met de fiets - à vélo)
12.30	Kwalificaties BK DHI / Qualifications CB DHI
15.30	FINALE DHI
17.00	PODIUM

CROSS COUNTRY "MALMEDY EXPO"

08.00 – 10.30	Bevestiging voorinschrijvingen / Confirmation pre-inscriptions Fun A + B - MALMEDY EXPO
08.00 – 11.30	Bevestiging voorinschrijvingen / Confirmation pre-inscriptions Masters 1 + 2 - MALMEDY EXPO
09.00 – 10.30	Training- Entraînement Fun A + B / Masters 1 + 2
11.30	BK/ CB FUN A (+ Fun B)
13.00	PODIUM FUN A (+ Fun B)
13.30	BK / CB MASTERS 1 + 2
16.00	PODIUM MASTERS 1 + 2
14.00 – 17.00	Bevestiging voorinschrijvingen deelnemers XCO zondag Confirmation pre-inscriptions participants XCO Dimanche
15.30 – 17.30	Training- Entraînement XCO

ZONDAG - DIMANCHE 18/07/2010

CROSS COUNTRY "MALMEDY EXPO"

08.00 – 13.00	Bevestiging voorinschrijvingen tot 1 uur voor de start van de wedstrijd / Confirmation pre-inscriptions jusqu'à une heure avant le départ de l'épreuve - MALMEDY EXPO
08.00 – 09.30	Training- Entraînement XCO
10.00	BK/ CB NIEUWELINGEN HEREN / DÉBUTANTS HOMMES
10.01	BK / CB DAMES JEUGD / JEUNESSE
11.30	PODIUM
12.00	BK / CB JUNIORS HEREN / HOMMES
12.03	BK / CB DAMES ÉLITES/U23 (+ 18 j/a)
14.00	PODIUM
14.30	BK / CB ELITES HEREN / HOMMES
14.33	BK / CB BELOFTEN HEREN / ESPOIRS HOMMES
17.00	PODIUM

4X / TRIAL

07.30 – 09.00	Bevestiging voorinschrijvingen / Confirmation pre-inscriptions 4X / TRIAL)(FERME LIBERT)
08.00 – 10.00	Training- Entraînement 4X (FERME LIBERT)
10.00 – 16.00	BK / CB TRIAL
10.30	Kwalificaties BK 4X – Qualifications CB 4X (FERME LIBERT)
14.00	FINALE 4X
17.30	PODIUM 4X & TRIAL (MALMEDY EXPO)

Adresses utiles www.malmedy.be

Hôtel de Ville
1, rue J. Steinbach
4960 MALMEDY
080/799.666 – Fax 080/339.232
accueil@malmedy.be
accueil du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Service Population
2, rue J. Steinbach
080/799.634 – Fax 080/340.696
population.malmedy@publilink.be
lundi de 8h à 12h et de 13h à 18h
mardi et jeudi de 8 h à 12h
mercredi et vendredi de 8h à 12 h
et de 13h à 16h
Samedi de 10h à 12h

Service Etat Civil
2, rue J. Steinbach
080/799.626 – 080/799.623
Fax 080/340.696
etat-civil@malmedy.be
En semaine de 8h à 12h et de 13h
à 16h (le lundi jusqu'à 18h)

Recette Communale
8, Place du Châtelet
080/799.627 – 080/338.149
daniel.antonello@publilink.be
lundi – mercredi et vendredi
de 8h30 à 11h30

Service Technique (Travaux)
9, Place du Châtelet
080/799.620 – Fax 080/770.664

Service Urbanisme
9, Place du Châtelet
080/799.642 – Fax 080/770.664
de 8h à 12h ou sur RV de 13h à
17h

Bibliothèque communale
7A, Place du Châtelet
080/799.930 – Fax 080/330.061
Bibli.malmedy@skynet.be
Lundi & mardi de 15h à 18h
Mercredi & vendredi de 10h à 18h
Samedi de 9h à 13h

Animateur-formateur
«Multimédia»
7A, Place du Châtelet
080/799.935
epn.malmedy@skynet.be

Animatrice du projet pour ados
« Hors-champ »
7A, Place du Châtelet
080/799.930
hors.champ@yahoo.fr

Service Accueil Extrascolaire
1, rue J. Steinbach
080/799.633
nathalie.art@pulilink.be

Royal Syndicat d'Initiative
10, Place du Châtelet
080/799.662 ou 635 ou 652
Fax 080/339.222
josiane.albert@publilink.be

Maison du Tourisme des
Cantons de l'Est
29a, Place Albert 1er
080/330.250 – Fax 080/770.588
maisondutourisme@eastbelgium.be

Académie de Musique
1, Ruelle des Capucins
080/338.925 – Fax 080/771.607
aca.malmedy@skynet.be

Hall « Malmedy Expo »
3, rue Frédéric Lang
080/39.82.32 – Fax 080/398.233

Plaine de jeux couverte
« Les Canaillous »
3, rue Frédéric Lang
0494/263.485

Hall des Sports
1, Av du Pont de Warche
080/799.050 – Fax 080/799.059

Clinique Reine Astrid
2, rue Devant les Religieuses
080/793.111

CPAS
2a, Place des Arsilliers
Secrétaire : Isabelle MARTIN
080/799.730 – 799.736
Fax 080/799.749
isabelle.martin@publilink.be

Police locale
Zone de Stavelot – Malmedy
Zoning Industriel
7, rue Ol'z-Eyos
accueil du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 17h
080/281.860 - Fax 080/281.899
ou 101 en cas d'urgence

Pompiers
1, Rue Joseph Werson
080/337.127 – Fax 080/771.819
0476/729.997

pompiers.malmedy@swing.be

Parc à Conteneurs
1, Avenue de Norvège
080/339.311
du lundi au vendredi de 10h à 18h
samedi de 9h à 18h
de mai à octobre : jusqu'à 19h

Le Collège

Bourgmestre : André DENIS
sécurité, état-civil, population, culte, agriculture, patrimoine, protocole,
environnement, eaux et forêts,
démocratie et l'emploi.
gsm : 0495/539.010
E-mail : bourgmestre@malmedy.be
Secrétariat : Patricia COLLETTE - 080/799.612

1er Echevin : Yves BARTHELEMY
économie, industries, PME, commerce , tourisme, culture, bibliothèque, ludothèque.
gsm : 0495/778.417
E-mail : yves.barthelemy@skynet.be
Secrétariat : Josiane ALBERT - 080/799.635
Yvette LEMAIRE - 080/799.624

2ème Echevin : André BLAISE
sport, jeunesse, loisirs, informatique, bulletin communal, aménagement du territoire et urbanisme.
gsm : 0475/626.886
e-mail : a.bl@belgacom.net
Secrétariat : Patricia COLLETTE - 080/799.612
sport – jeunesse - loisirs
Benoit FOURGON – 080/799.616
informatique - internet
Françoise HECK – 080/799.631
Raphaël TREISS – 080/799.628
urbanisme & aménagement du territoire
Joëlle VANNESTE – 080/799.642
bulletin communal
Gerda JOUSTEN – 080/799.669 ou 666

3ème Echevin : Jean-Marie BLAISE
finances, budget, personnel et gestion comm.
gsm : 0497/515.846
e-mail : jean-marie.blaise@skynet.be
Secrétariat : Françoise HECK – 080/799.631

4ème Echevin : Isabelle BOEMER
travaux, bâtiments communaux, parcs et jardins, énergie.
gsm : 0496/875.462
e-mail : isabelle.boemer@swing.be
Secrétariat : Danielle MEYER – 080/799.620

5ème Echevin : Josiane MELCHIOR-WARLAND
enseignement, accueil extrascolaire, bâtiments scolaires, affaires sociales
et seniors.
gsm : 0497/725.335
e-mail : j.warland@publilink.be
Secrétariat : Yvette LEMAIRE – 080/799.624
Arlette WATHELET – 080/799.623
Nathalie ART 080/799 633

Président du CPAS : Hubert CREMERS
mobilité et logement.
gsm : 0495/536.536
e-mail : hubertcremers@skynet.be

Secrétaire Communal : Bernard MEYS
e-mail : bernard.meys@publilink.be
Secrétariat : Fabienne LEJOLY – 080/799.618